



COMMUNE DE FILLIÈRE

COMPTE RENDU du CCAS – version publique

29 septembre 2022

Présents : Mesdames : ALESINA Christelle, DURET Jacqueline, LAFFIN Nicole, NICOLAS Agnès, PARODI Jacqueline ; Messieurs : GARAUD Jean Michel, PARIS Raymond, RICHARD Philippe

Excusés : Mesdames ALAIS Isabelle, BRUSSOZ Marie Claude, REVEILLON Emeline
Messieurs ANSELME Christian, JACOB Claude

Absents : CHEVALLIER Maud, DEHAINE Valérie, HUCHET Christel, REYDET Nadine

Le compte rendu de la précédente réunion du CCAS est approuvé.

1. BILAN SUR LES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS

- LOGEMENTS SOCIAUX

Les attributions

Deux TI BIS réservation Employeur, Centre A Lavy à Thorens-Glières

Nous avons proposé de nouveaux candidats le 17 août, à ce jour la commission d'attribution n'a pas encore eu lieu.

T3 rue des Grosses Terres à Thorens-Glières, réservation employeur Centre A. Lavy

La commission d'attribution a eu lieu le 27 septembre. Il a été attribué à une personne travaillant au Centre A Lavy.

T3 CDC HABITAT à Thorens-Glières,

La commission d'attribution a eu lieu le 21 juillet.

- LOGEMENTS COMMUNAUX

- un T2 dans le presbytère d'Evires au 2^e étage, rénovation terminée . Attribué
- un T2 dans le presbytère d'Evires au 2^e étage, va se libérer le 1^e octobre. Attribué
Ces deux T2 sont identiques ; rénovés et coin cuisine meublé et équipé. Loyer 425 €
- Un T2 dans l'ancienne école. Attribué. Estimation du futur loyer : 500€

Il est à noter qu'il s'agit de contrats de location d'un an (convention d'occupation précaire).

- un T3 dans le presbytère d'Evires au 1^{er} étage. Les rénovations sont à l'étude.
- T3 dans le bâtiment de la Poste

Libre à partir du 5 septembre, proposé à des personnes en difficulté en premier lieu. A ce jour le logement a été visité par 4 familles.

2. POINT SUR LES ACTIONS DU 3^e TRIMESTRE

Bons Alimentaires

Un bon alimentaire délivré en septembre.

Personnes rencontrées

- pour la recherche d'un logement ou pour constituer leur dossier de candidature. En particulier pour les logements CDC Habitat.
- familles renseignées (dossier APA, ADMR, aide à domicile)
- personne âgée aidée dans le cadre de travaux dans son logement.

Dossiers d'aide sociale : 2 dossiers reçus depuis le mois de juillet et 1 dossier d'obligation alimentaire.

Projets avec le CIAS

- **Les Pause-Café** : les groupes de parole animés, par un psychologue, se poursuivent dans la salle de la mairie déléguée de Thorens-Glières, le 3^e mardi de chaque mois.
- **Les ateliers « coup de pouce numérique »** sont appréciés. La formule a évolué à partir du mois de septembre ; désormais fixés un mois sur deux, ils comprennent en plus des rendez-vous individuels, des ateliers pour un groupe de 4 personnes.

Ateliers équilibre seniors : mardi après-midi, « les post-ateliers » équilibre, pour les seniors ayant déjà participé les années précédentes ; avec une professeure d'activité physique adaptée. Reprise des cours le 20 septembre, cours payant.

Projets avec la CARSAT / CIAS : ateliers mémoire, nouveau groupe en septembre (environ 12 personnes), 5 séances qui se déroulent à Thorens-Glières.

Programme d'animation FIL AGES

Bilan été 2022 : Les sorties à Annecy ont dû être annulées par manque de participant : les fortes chaleurs de l'été ont été un frein aux activités en extérieur. Les visites d'exposition et les séances au cinéma ont eu plus de succès auprès des aînés.

Lundi 18 juillet, sortie cinéma tout public + goûter offert Nombre de participants : 16 personnes

Mercredi 27 juillet, exposition + goûter Nombre de participants : 3 personnes

Mercredi 17 août, exposition + goûter Nombre de participants : 2 personnes

Ce programme réservé aux seniors reste une nouveauté.

L'été n'est peut-être pas la meilleure période pour proposer des activités puisque la famille est souvent présente et les aînés sont plus entourés.

La communication de ce programme estivale n'était peut-être pas accessible à tout notre public : site internet de la ville, accès à la version papier dans les commerces. C'est pourquoi nous l'avons envoyé à tous les aînés de + de 70 ans avec l'invitation au repas, fin août. Avec les coordonnées des aînés il sera désormais plus facile de leur envoyer des informations.

Les après-midi tchatche à Thorens ont trouvé leur public (entre 6 et 8 personnes) mais ont du mal à « décoller » dans les autres communes déléguées.

A voir si nous les maintenons dans les autres communes, en fonction de la fréquentation à l'automne.

Nombre de visite à domicile : 3 personnes en moyenne reçoivent la visite de Daphnée, une fois tous les quinze jours.

Il serait intéressant de demander aux seniors, au moment des repas, ce qu'ils aimeraient faire, quelles sont leurs attentes.

3. RETOUR INSCRIPTIONS REPAS DES AINES

Point sur le repas d'Evires qui aura lieu le 24 septembre.

Inscriptions à la mi-septembre : 51 convives pour Evires, 32 pour Aviernoz, 105 pour St Martin Bellevue, 80 pour les Ollières et 134 pour Thorens-Glières.

Les aînés d'Aviernoz sont les moins nombreux.

A noter : sur l'initiative du club des aînés des Ollières, la chorale du club sera présente au restaurant « la ferme des Ollières », au moment du dessert pour les 3 repas. Nous leur offrirons le café et le dessert.

Un cadeau sera remis à la doyenne et au doyen présent, pour chaque repas. Il s'agit d'un panier garni concocté par les pâtisseries / boulangers de Thorens-Glières. Cela est plus pratique en termes d'organisation, pour récupérer le panier et le transporter. Il est proposé d'offrir ce même cadeau (d'une valeur de 20€) aux centaines ne pouvant se déplacer au restaurant. Accord des membres.

Il est demandé d'offrir ce panier, à des personnes qui n'ont pas pu venir, suite à un accident. Ces personnes ont appelé pour se désister. Accord des membres.

Il est demandé si des personnes ne résidant plus sur la commune, peuvent venir au restaurant ; même avec une participation. Refus des membres. Il faut habiter sur la commune pour se rendre au repas des aînés.

4. PROJETS A VENIR :

- PROGRAMME D'ANIMATIONS :

Nous reconduisons les sorties à Annecy, à l'**automne**, en espérant que la météo sera clémente. Les séances de cinéma, sont programmées une fois tous les deux mois (l'après-midi).

Sur la fin de l'année nous prévoyons des ateliers créatifs sur le thème de Noël :

- une après-midi intergénérationnelle avec les enfants le mercredi 30 novembre. Atelier pâtisserie et atelier décoration. Un inventaire sera réalisé pour connaître exactement le matériel dont dispose les centres de loisirs (plats, spatule, ...) en fonction il sera proposé de faire un appel aux dons auprès des parents et grands-parents.
- une après-midi à l'espace créatif forestier fixée le 8 décembre dans l'atelier derrière la salle Tom Morel. Atelier peinture sur bois ; Participation de 5€ par personne (matériel fourni).

En partenariat avec le réseau des bibliothèques de Fillière, nous organiserons des visites de chaque bibliothèque avec une animation différente : en **octobre** rencontre avec un auteur local, en **novembre** rencontre avec un journaliste ; au **printemps** découverte des mangas, invitation au voyage avec des témoignages d'aînés globetrotter.

Temps fort avant les vacances de Noël : un concert pour tous les aînés, dans la salle Tom Morel le 14 décembre.

Accord des membres pour le devis de monsieur KRYSS FLORIAN : 800€ (frais de transport compris) pour un chanteur + un pianiste et une chorale.

L'artiste est connu, bonne prestation.

(autre devis 750 € pour une seule personne, mais frais de transport non inclus dans le tarif)

Un goûter sera préparé par les boulangeries de Thorens-Glières (plus pratique pour le transporter). Des devis vont être demandés ; cout maxi de 2€ la part.

Le programme d'animation Novembre/Décembre sera envoyé aux membres du CCAS dès validation.

- CARTES DE BONNE ANNEE

Comme l'année dernière, nous pourrions envoyer une carte de bonne année aux aînés, en leur joignant le programme d'animation de Janvier/Février ; mais aussi une invitation pour partager la galette des rois.

Accord des membres pour l'envoi d'une carte par voie postale aux plus de 65 ans avec l'invitation à une après-midi galette des rois.

Le bureau fera certainement appel aux membres du CCAS au mois de décembre pour la mise sous enveloppe.

- ORGANISATION DE LA GALETTE EN JANVIER : sur 2 après-midi, dans 2 salles des fêtes

Les dates retenues :

Le mercredi 18 janvier salle polyvalente de St Martin Bellevue ;

Le mercredi 25 janvier salle Tom Morel de Thorens

Nous demanderons des devis aux différentes boulangeries du territoire.

Les enfants des centres de loisirs seront présents pour aider et profiter du spectacle. Il est convenu de ne pas faire une après-midi dansante ou musicale.

Accord des membres pour trouver une troupe / un artiste pour animer l'après-midi. Peut-être du théâtre ou un magicien. Des propositions avec devis seront étudiées lors d'une prochaine réunion de la commission action sociale.

Atelier